



**Le Président fédéral**  
**N/Réf. VPAG 2017/103**  
**bruno.collignon@fafpt.org**

Paris, le 10 novembre 2017

**Objet** : Préavis de grève nationale.

Monsieur le Ministre,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

**pour le 16 novembre 2017 de 00 heures à 24 heures**

qui concerne l'ensemble des agentes et agents titulaires, stagiaires, contractuel.le.s et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment, qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif d'interpeller le gouvernement sur l'incompréhension qui découle des décisions prises concernant la compensation de l'augmentation de la CSG, le report d'un an des dispositions relatives à l'accord portant sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, ainsi que la réintroduction du jour de carence.

Dans le même temps, certaines dispositions liées aux ordonnances portant sur le Code du travail, applicables aux salarié-e-s de droit privé et, par voie de conséquence, aux agent-e-s assurant des missions de service public relevant de ce même Code du travail, vont à l'encontre de la protection des personnes dans le domaine de la santé au travail.

La fusion des instances de dialogue social, dont le CHSCT, dans le comité social et économique fragilise d'une part le dialogue social et réduit la notion de santé et sécurité au travail à sa plus simple expression.

Le profond désaccord de la **FA-FP** vis-à-vis de ces dispositions s'inscrit également dans le cadre de ce préavis.

La **FA-FP** reste disponible pour une négociation dans le cadre de ce préavis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**Monsieur Gérald DARMANIN**  
**Ministre de l'Action et des Comptes publics**  
**139 rue de Bercy**  
**75572 PARIS Cedex 12**

**Bruno COLLIGNON**  
**Président de la FA-FP**